




RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 23 mars 2023

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY

 RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

SOMMAIRE

LIGUE AURA.....4

ART 2023 – Etape LYON.....4

Finales AuRA 2023.....5

Billetterie 6 Nations 2023.....6

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....7

Schéma Directeur Régional des Equipements.....7

Réforme des Indemnités de Formation.....8

IREF : Ouverture Inscriptions Formation RPMS.....9

Avis Hebdomadaire FFR.....10

Timbres Supporters.....10

Mutations.....10

INFORMATIONS SPORTIVES.....11

Phases Finales Régionale 1.....11

Phases Finales Régionale 2.....14

Phases Finales Régionale 3.....15

Rugby LOISIR avec Placage Adapté.....16

Nouvelle version de « Feuille de Match ».....17

Dossier à remplir en suivant le lien <https://forms.office.com/e/kVmN7gypq0>.....18

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....19

Portes Ouvertes.....19

Valeurs de la République et Laïcité dans le champ Sportif.....20

Lutte contre les Addictions.....21

Emploi & compétences	22
Rugby au Cœur	23
Charte Graphique Ligue AuRA	24
Tableau des Tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA.....	25
BD des Officiels de Match :.....	25
AGENDA INSTITUTIONNEL.....	26
NOS PARTENAIRES.....	27

LIGUE AURA

ART 2023 – Etape LYON



Malheureusement à cause de la situation actuelle dans de nombreuses villes de France et notamment à Lyon, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby, suite aux recommandations de la Ville de Lyon, a décidé d'annuler la 4^{ème} étape qui devait se tenir place Bellecour les 24 & 25 mars.

En espérant retrouver rapidement une date de report, nous vous donnons RDV bien sûr au Puy en Velay (43) place du Breuil pour la suite de l'aventure en région AuRA !

AURA RUGBY TOUR 2023

Le Puy en Velay
Place du Breuil - 31 mars et 01 avril 2023

Saint Etienne
Place Jean Jaurès - 12 et 13 mai 2023

à venir...
La Voulte : 08, 09, 10 juin
Bourg en Bresse : 16 & 17 juin

Retrouvez les actualités de l'événement sur nos réseaux sociaux : [ICI](#)

Finales AuRA 2023

Seniors masculins :

- Finales secteur NORD : Ambérieu le dimanche 9 avril
- Finales secteur EST : Saint Savin le samedi 8 avril
- Finales secteur SUD : Valence le samedi 8 avril
- Finales secteur OUEST : Clermont le samedi 8 avril
- Finales régionales : Matmut Stadium de Gerland le samedi 29 avril

Seniors féminines :

- Demi-Finales : Le 13 et le 14 mai (lieux à définir)
- Finales féminines : St Marcel les Valence le samedi 27 mai

Jeunes :

- Finales de Secteur NORD : Roanne le samedi 27 mai
- Finales secteur EST : Voiron le samedi 27 mai
- Finales secteur SUD : Tain Tournon le samedi 27 mai
- Finales secteur OUEST : Moulins le samedi 27 mai
- Demi-Finales Régionales : Le samedi 10 juin (lieux à définir)
- Finales Régionales : Feurs le samedi 17 juin

Finales R5 :

- Finales Régionales : Cournon le samedi 10 juin

Finales Seven :

- Finales régionales hommes et femmes : Romans le dimanche 11 juin



Billetterie 6 Nations 2023

Réservez votre prestation

XV de FRANCE FEMININ - PAYS DE GALLES

Dimanche 23 avril - 16h15
Stade des Alpes à Grenoble



Vous désirez vivre un moment convivial à l'occasion de la rencontre du XV de France Féminin ?
Découvrez nos prestations d'avant match !

Bon de commande Hospitalités Féminin : [TELECHARGER ICI](#)
A renvoyer à mathieu.lieudenot@ligueaura-ffr.fr

INFORMATIONs ADMINISTRATIVES

Schéma Directeur Régional des Equipements

La **Fédération Française de Rugby** a initié un projet relatif aux schémas directeurs des ligues régionales en matière d'équipements sportifs.

L'objectif est de :

- Réaliser un état des lieux des pratiques rugby et des structures existantes à l'échelle de la ligue régionale
- Etablir un recensement des difficultés de structure rugby sur le territoire régional
- Identifier les manques et les besoins
- Identifier les structures qui seront aptes à satisfaire ces demandes
- Etablir un schéma directeur régional
- Prévoir les retombées financières de l'héritage de la coupe du monde en matière de programmation des structures sportives au sein des Ligue

La commission de qualification des enceintes sportives a eu en charge de faire un état des lieux en matière de terrains à partir d'un fichier DATA ES du ministère des sports. Ce fichier a été renseigné par vos correspondants départementaux.

Des réunions ont été organisées au sein des différentes MO avec les présidents de CD, les RRB et les CTC afin d'expliquer le contexte. Les clubs devront réaliser un SWOT (état de leurs Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces) de façon à avoir une vision synthétique, identifier les besoins et émettre les bons projets à moyen et long terme.

Vous trouverez dans ce message le lien vers un questionnaire à renseigner **avant le 31 mars 2023** (attention une seule réponse par club).

Il est important avant de répondre au questionnaire d'avoir un temps de réflexion au sein du club (groupe de travail), pour ce faire vous pouvez vous rapprocher de vos Comités Départementaux, Référénts de Bassin et Conseillers Techniques de Clubs.

Vous trouverez ci-dessous une présentation du projet de la fédération, vous trouverez également une présentation qui résume et focalise sur les points importants pour les clubs.

Il est important que tous les clubs répondent, sinon tous n'auront pas les retombées financières de la CM escomptées. En effet, ceux qui n'auraient pas répondu seront certains de rien avoir.

[LIEN POUR LE QUESTIONNAIRE](#)

[SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DES EQUIPEMENTS](#)

[FORMATION DES REFERENTS DES LIGUES REGIONALES](#)

Réforme des Indemnités de Formation

Veillez trouver ci-dessous un courrier du secrétaire général de la Fédération Française de Rugby :

« Depuis le 1er juillet 2019, la réforme des indemnités de formation - plus communément appelée « RIF » -, est entrée en vigueur en vue d'assurer aux clubs formateurs une plus juste rémunération de leur investissement au titre de la formation des joueurs devenus professionnels, valorisant par là même la qualité de leur action.

Selon l'accord conclu par la FFR avec la LNR, cette réforme doit ainsi permettre à tous les clubs formateurs au sens de cette réforme, de percevoir de telles indemnités.

Deux versements sont déjà intervenus en décembre 2020 et février 2021. Je tenais à vous informer que le prochain versement, lequel porte sur la saison 2021/2022, **doit intervenir dans les prochains jours.**

Concrètement, je vous rappelle que la signature d'un contrat professionnel avec un club de 1^{re} ou 2^{ème} division professionnelle entraînera mécaniquement le versement d'une indemnité de formation par les clubs professionnels à tous les clubs qui auront participé à la formation du joueur concerné, laquelle indemnité tient compte du parcours dudit joueur au prorata du temps passé dans chaque club. **Il s'agit là de récompenser les efforts de formation des clubs amateurs à leur juste valeur.**

Le calcul, détaillé à l'annexe 5 des règlements généraux de la LNR, se fait donc en plusieurs étapes successives :

1. Le nombre d'unités de valeur (UV) est calculé en fonction de l'âge du joueur et de son intégration ou non, dans un centre de formation agréé d'un club professionnel ;
2. Ensuite, le calcul du coût total de la formation, est obtenu en multipliant le nombre d'UV total obtenu au point précédent multiplié par la valorisation de chaque UV, sachant que chacune d'entre elle vaut 750 ou 1000 euros, en fonction de la division dans laquelle évolue le club professionnel avec lequel le joueur a signé son contrat professionnel ;
3. Ce montant total est ensuite lissé sur 10 ans depuis la signature du 1^{er} contrat professionnel ; le montant ainsi obtenu correspond au montant annuel de l'indemnité de formation avant pondération. En d'autres termes, cela signifie que les clubs professionnels verseront pendant 10 saisons, consécutives ou non, l'indemnité de formation du joueur si ce dernier, pendant ces 10 saisons, bénéficie d'un contrat avec un club professionnel ;

4. Enfin, le montant lissé sur chaque saison est ensuite multiplié par un coefficient, lequel varie selon la rémunération annuelle du joueur.

Exemple : Le parcours du joueur professionnel A correspond à 271 UV, toutes valorisées à 1000 euros si le joueur a signé son premier contrat professionnel avec un club de TOP 14. (271 UV X 1 000 €). Le coût de la formation est donc de 271 000 €.

Divisé par 10, ce montant de 27 100 € est donc lissé à hauteur de 2 710 € par saison.

Ce montant, dit brut, sera ensuite pondéré chaque saison en fonction de la rémunération perçue par le joueur ; si le salaire du joueur progresse, ce montant brut sera rehaussé et inversement, sous réserve de l'application de plafonds et de planchers.

Comme vous pouvez le constater, le montant sera donc différent pour chaque joueur.

Ces montants sont disponibles sur Ovale, via l'onglet intitulé « IF-LNR ». Vous pourrez ainsi y consulter la liste des joueurs que vous aurez formés, les clubs réalisant les versements ainsi que les montants versés. »

IREF : Ouverture Inscriptions Formation RPMS



Les inscriptions pour la formation sont ouvertes

Sous réserve d'habilitation par la Direction Régionale du Travail, le diplôme de niveau V "Responsable Petites et Moyennes Structures" équivaut à la formation Campus2023 dispensée cette saison.

Animer une équipe, piloter les opérations commerciales et la production de bien et/ou services, gérer les ressources financières... Autant d'objectifs pour former les futurs membres opérationnels de nos clubs et structures sportives !

Programme : [LIEN](#)

Calendrier 2023/2024 : [LIEN](#)

Dossier d'inscription : [LIEN](#)

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'IREF : [LIEN](#)

Avis Hebdomadaire FFR

Retrouvez l'avis hebdomadaire relatif la gratuité des licences pour les « Ecoles de rugby », à la suite de la décision du Comité Directeur du 14 février 2023.

Lors de sa réunion du 14 février 2023, le Comité Directeur fédéral a décidé que les licences de joueurs de la catégorie « Ecole de rugby » seront délivrées gratuitement, et ce jusqu'à la fin de la saison en cours, afin de faire découvrir le rugby au plus grand nombre.

La Fédération française de rugby prendra donc à sa charge la cotisation ainsi que l'assurance individuelle de la personne sollicitant une telle licence.

Cette décision entre en vigueur **à compter du 1er avril 2023**.

Lien vers l'Avis Hedbo : [LIEN](#)

Timbres Supporters

Merci de retourner les timbres supporters non utilisés avant le **24 mars 2023** dans votre MO respective accompagnés du bordereau de retour.

Après cette date les timbres ne vous seront pas remboursés.

Bordereau de retour : [LIEN](#)

Mutations

Fin de la période des Mutations.

Comme vous le savez déjà, la période des mutations dites « autorisées » s'est terminée le 30 septembre 2022. C'est pourquoi, depuis le 1er octobre 2022, les mutations ne sont accordées qu'avec la qualification « MC » (mutation contrôlée), laquelle empêche le joueur ou la joueuse concerné(e) d'évoluer avec l'équipe UNE de son association, si celle-ci est tenue d'avoir une équipe réserve (article 350 des Règlements Généraux de la F.F.R.).

A ce titre, nous vous rappelons également qu'au-delà des dates mentionnées ci-dessous, lesquelles sont fixées par l'article 252 des règlements généraux de la FFR, aucune mutation ne sera autorisée après :

- Le **30 avril** pour les joueurs et joueuses mineurs.

Il convient également de noter qu'un joueur ou une joueuse précédemment licenciée auprès d'une fédération étrangère membre de World Rugby lors de la saison précédente ou de cette saison reste considéré(e) comme muté(e) et demeure, par conséquent, soumis à la réglementation susmentionnée.

Par ailleurs, tout club évoluant en championnat de France de Nationale ou de Nationale 2 bénéficie de la possibilité d'accueillir jusqu'à 4 nouveaux joueurs autorisés à évoluer en équipe « UNE » senior selon des modalités spécifiques prévues à l'article 252-3 des mêmes règlements.

INFORMATION SPORTIVES

Phases Finales Régionale 1



Phases finales Play off - Régionale 1

02-avr				
1/8				
Poule 1	60	2	N°1	S C BRIVADOIS (4208Z)
	52	14	N°4	R C ST FLOUR (4240J)
	53	8	N°2	C A S GERZATOIS (4224S)
	53	11	N°3	PAYS DE THIERS RUGBY (4245P)
02-avr				
1/8				
Poule 2	57	4	N°1	R E EST LYONNAIS XV (4999J)
	54	13	N°4	R C VIRIAT (6318T)
	56	6	N°2	EMS DE BRON (5030T)
	55	9	N°3	E M D PLAINE DE L AIN (5033W)
02-avr				
1/8				
Poule 3	60	1	N°1	R C ANNECY LE VIEUX
	45	16	N°4	R C MOTTERAIN (4009H)
	54	7	N°2	VAULNAVEYS - VIZILLE (20222320010001RST)
	45	12	N°3	RUGBY CLUB LE MOLE (5561V)
02-avr				
1/8				
Poule 4	59	3	N°1	LA VOULTE RUGBY CLUB ARDECHE (7403L)
	52	14	N°4	UNION SPORTIVE RHONE XV (6017R)
	58	5	N°2	RHODIA CL PEAGE ROUS ET SAL (5040D)
	55	9	N°3	BASSIN DE CRUSSOL RUGBY (4033J)

Phases finales Challenge de France 2023 - Régionale 1

02-avr

Barrage 1

Poule 1	51	17	N°5	C R ANCIZES COMPS (5547E)		
	22	30	N°8	A S BORTOISE (4207Y)		
	Barrage 1					
	35	21	N°6	R C CASTELPONTIN (5790U)		
	24	28	N°7	A S ROANNAISE (5044H)		

02-avr

Barrage 1

Poule 2	48	18	N°5	STADE ATH BOURG EN BRESSE (5007T)		
	20	32	N°8	CHASSIEU RUGBY (5008U)		
	Barrage 1					
	30	23	N°6	R C HAUTE BRESSE (6197L)		
	28	26	N°7	ARCOL RUGBY (6852Y)		

02-avr

Barrage 1

Poule 3	44	19	N°5	R C VIF MONESTIER TRIEVES (4049B)		
	27			CHARTREUSE RUGBY CLUB (6438Y)		
	Barrage 1					
	31	22	N°6	R C THONON CHABLAIS LEMAN (4078H)		
	29	25	N°7	RASS - GRENOBLE UC - ST MARTIN		

02-avr

Barrage 1

Poule 4	37	20	N°5	RUGBY CLUB EYMEUX (4025A)		
	22	31	N°8	URAM (7559Y)		
	Barrage 1					
	28	24	N°6	R C CANTON DE MARSANNE (6639S)		
	26	27	N°7	LOVALI XV (4046Y)		

Phases finales Réserve - Régionale 1

02-avr

1/8

Poule 1

4	N°1	R C ST FLOUR (4240J)	
16	N°4	R C MONTAIGUT BESSE (5804J)	

6	N°2	S C BRIVADOIS (4208Z)	
12	N°3	R C CASTELPONTIN (5790U)	

02-avr

1/8

Poule 2

3	N°1	ENT MUN ET SPORTIVE DE BRON (5030T)	
15	N°4	STADE ATH BOURG EN BRESSE (5007T)	

7	N°2	E M D PLAINE DE L AIN (5033W)	
11	N°3	R C HAUTE BRESSE (6197L)	

02-avr

1/8

Poule 3

2	N°1	Rass. VIZILLE-VAULNAVEYS	
13	N°4	R C MOTTERAIN (4009H)	

5	N°2	R C ANNECY LE VIEUX	
10	N°3	RUGBY CLUB LE MOLE (5561V)	

02-avr

1/8

Poule 4

1	N°1	BASSIN DE CRUSSOL RUGBY (4033J)	
14	N°4	UNION SPORTIVE RHONE XV (6017R)	

8	N°2	LA VOULTE RUGBY CLUB ARDECHE (7403L)	
9	N°3	RUGBY CLUB EYMEUX (4025A)	

Phases Finales Régionale 2



REGIONALE 2

Date	Equipe locale	Equipe visiteuse
02/04/2023	A S FORGERON COMMENTRYENS (4220M)	A S ROMAGNATOISE RUGBY (4236E)
02/04/2023	MEYTHET R C (6083M)	R C GRESIVAUDAN (6745G)
02/04/2023	RASS. SO UGINE ALBERTVILLE - RC FAVERGES (20222320010112RST)	U A COTOISE (COTE ST ANDRE) (5013Z)
02/04/2023	OL R C RIOM ES MONTAGNES (5711H)	STADE CHAMALIEROIS (4209A)
02/04/2023	OL ST GENIS LAVAL (6305D)	R C VEYLE SAONE (5931X)
02/04/2023	A S COURS LA VILLE (5014A)	RUGBY CLUB DU PAYS D OZON (5059Z)
02/04/2023	R C MONTMEYRANNAIS (6069X)	R C EYRIEUX (5728B)
02/04/2023	RUGBY OLYMPIQUE DONZEROIS (5909Y)	R C DES HAUTS PLATEAUX (7066F)

RESERVE REGIONALE 2

Date	Equipe locale	Equipe visiteuse
02/04/2023	A S FORGERON COMMENTRYENS (4220M)	OL R C RIOM ES MONTAGNES (5711H)
02/04/2023	A S COURS LA VILLE	RUGBY CLUB DU PAYS D OZON (5059Z)
02/04/2023	R C MONTMEYRANNAIS (6069X)	U S DIEULEFIT BOURDEAUX (4022X)
02/04/2023	RUGBY OLYMPIQUE DONZEROIS (5909Y)	R C EYRIEUX (5728B)
02/04/2023	R C VEYLE SAONE (5931X)	OL ST GENIS LAVAL (6305D)
02/04/2023	U A COTOISE (COTE ST ANDRE) (5013Z)	S O UGINE ALBERTVILLE (4083N)
02/04/2023	U S JARRIE CHAMPS (4043V)	R C CHARTREUSE NERON (4073C)
02/04/2023	A S ROMAGNATOISE RUGBY (4236E)	STADE CHAMALIEROIS (4209A)

BARRAGE CHALLENGE REGIONALE 2

Date	Equipe locale	Equipe visiteuse
02/04/2023	RUGBY CLUB ANNEMASSIEN (4007F)	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES (4024Z)
02/04/2023	PAYS DE L'ARBRESLE RUGBY CLUB (7289S)	ETOILE DU BUGHEY RUGBY (5055V)
02/04/2023	ASS VERPILLIERE NORD ISERE XV (5067H)	U S JARRIE CHAMPS (4043V)
02/04/2023	R C CRUASSIEN (6175M)	UNION SPORTIVE VALLEE DE LA DROME RUGBY (7233J)
02/04/2023	ENTENTE BLANZAT CHATEAUGAY (20222320010082RST)	R C ST GENES CHAMPANELLE (5875L)
02/04/2023	U S MARTRES DE VEYRE (6145E)	OL ST BONNET PRES RIOM (4238G)
02/04/2023	OVALIE BERG COIRON HELVIE (5958B)	RC PLATS / RC LAMASTROIS (20222320010114RST)
02/04/2023	STADE OLYMPIQUE ANNONEEN (4998H)	R C ROCHE LA MOLIERE (6329E)

Phases Finales Régionale 3



REGIONALE 3

Date	Equipe locale	Equipe visiteuse
02/04/2023	U S COTES D AREY (5012Y)	UFORSE (UFOR + ST ETIENNE) Seniors (20222320010011RST)
02/04/2023	R C SAINT YORRE RUGBY (6154P)	RUGBY CLUB DOMES SIOULE (7394B)
02/04/2023	R C RAMBERTOIS (5054U)	LA FRATERNELLE MOIRANS (4048A)
02/04/2023	SAINT MAMET RUGBY (7283L)	C S PUY GUILLAUME RUGBY (6535D)
02/04/2023	C A MAURIENNAIS (4068X)	JEUNESSE ATH HEYRIEUX RUGBY (6426K)
02/04/2023	ENTENTE ST AMOUR COLIGNY (6425J)	R C MIONS (6471J)
02/04/2023	U S LA RAVOIRE (5647N)	RASS. RC FAVERGES - SO UGINE ALBERTVILLE (20222320010113RST)
02/04/2023	A S GRANOISE (4031G)	R C BOURGUESAN (4012L)

Pour les Clubs ayant leurs équipes I et II qualifiées, vous avez la possibilité de demander à la Ligue une modification d'horaire/jour.

Cette demande est à faire auprès du gestionnaire de la compétition concernée au plus tôt.

Attention : la demande ne sera prise en compte que si les 2 Clubs concernés ont donné leur accord pour la modification (signature + tampon)

COUPE DE LA LIGUE

Les Clubs non qualifiés en phases finales FFR et en Challenge de France sont reversés dans la COUPE DE LA LIGUE.

Les barrages de cette compétition débutent le 02/04.

Ci-dessous dessous les oppositions.

Barrage Régionale 1

Match Aller 02 avril / Match Retour le 23 avril

02/04/2023	R C MONTAIGUT BESSE (5804J)	AMBERIEU BUGHEY XV (4994D)
02/04/2023	AS CULIN (6793J)	RC MATHEYSIN (4052E)

Barrages Régionale 2

Match Aller 02 avril / Match Retour le 23 avril

02/04/2023	R C DONATIEN (6419C)	U S VENISSIEUX (5064E)	
02/04/2023	BUGEY OL CLUB BELLEY (5004P)	A S SUCCIEU TERRES FROIDES (6077F)	
02/04/2023	S C ST POURCAIN (4243M)	U S DIEULEFIT BOURDEAUX (4022X)	FORFAIT DU S C ST POURCAIN
02/04/2023	R C BEAUMONTOIS (4204V)	U S FLORINOISE (4239H)	FORFAIT DU R C BEAUMONTOIS

Barrages Régionale 3

Match Aller 02 avril / Match Retour le 23 avril

02/04/2023	OVALE REINS AMPLEPUIS (6301Z)	R C BREZINS (6161X)	
02/04/2023	RUGBY CLUB CHABEUILLOIS (4015P)	RUGBY CLUB VAL DE SAONE (7659C)	
02/04/2023	RUGBY CLUB DU PAYS BRIANCONNAIS (4013M)	ROYANS SPORTS (4054G)	
02/04/2023	R C LIVRADOIS (6423G)	R C LAPALISSE (5826H)	

Rugby LOISIR avec Placage Adapté



Autorisation de Tournoi

Document : [LIEN](#)

Nouvelle version de « Feuille de Match »

La version 1.21.1 de FDM a été déployée en production mardi 14 mars. Elle contient les deux corrections suivantes.

[FDM] Gestion du remplacement d'arbitre

Il s'agit du parcours permettant de remplacer un arbitre de champ en cas d'absence non prévue de ce dernier.

Ce parcours était défaillant et la recherche du nouvel arbitre échouait systématiquement.

C'est maintenant résolu, il faudra observer ces situations lors des prochaines journées.

The screenshot shows a web interface titled "Délégation du rôle de l'arbitre". It features a section "ARBITRE DE CHAMP À REMPLACER" with a sub-instruction "Sélectionner un joueur parmi la composition d'équipe". Below this, a card for "JOEL SIFFLET" is displayed with a "Voir la carte de qualification" button. To the right is an icon of two people. Below the card are three tabs: "PAR UN OFFICIEL CONVOCUÉ SUR CETTE RENCONTRE", "PAR UN AUTRE ARBITRE" (which is selected), and "PAR UN ENTRAÎNEUR". A text block explains the function: "Cette fonctionnalité sert à positionner un arbitre qui n'était pas prévu initialement sur la rencontre. Elle ne doit être utilisée qu'avec l'accord préalable du Directeur de l'Arbitrage de Ligue ou de la Direction Technique Nationale de l'Arbitrage." Below this is a "Numéro de licence" search field. To the right, a placeholder shows "Aucun arbitre sélectionné". At the bottom are "Annuler" and "Confirmer" buttons.

[FDM] On ne doit pas pouvoir positionner un soigneur comme brassard rouge

Il existait une faille très isolée et résultant d'un parcours particulier, permettant de positionner un soigneur en brassard rouge.

Cela pouvait se produire si on positionnait d'abord un EDU qui est aussi SOI en brassard rouge, et un SOI en brassard blanc, puis que faisait glisser le brassard rouge à la place du blanc.

Ce n'est plus possible, dorénavant on a un message bloquant.

Féminisation : Appel à projet 2023



Grace à toutes les actions des clubs et des départements, au niveau de la ligue comme de la fédération, le nombre de joueuses augmente année après année. Dans le cadre d'Héritage 2023, un challenge va être lancé prochainement pour continuer de soutenir ces actions.

Mais la féminisation ne s'arrête pas aux joueuses. En tant que dirigeantes, officielles de match, éducatrices, les femmes apportent des valeurs indéniables à la famille rugby. La ligue AuRA soutient les actions qui contribueront à la féminisation de notre sport.

Le cadre :

Le projet doit être porté par un club ou un Comité Départemental de la ligue AuRA.

Le projet se doit d'être innovant et créatif, avec pour objectif de favoriser l'accueil et la fidélisation des féminines dans les qualités autres que joueuses.

Il s'inscrit dans la durée et peut être répliqué dans le temps.

Il doit être mis en application à minima en avril 2023.

Montant de la subvention accordée :

La Ligue AuRA de Rugby récompensera des projets à hauteur de 3000€ réparti comme suit 1^{er} 1200€, 2^{ème} 1000€, 3^{ème} 800€.

Quand et comment postuler

Appel à projets :	A partir du 15 janvier 2023
Date limite de dépôt des dossiers	31 mars 2023
Présélection	Avril 2023
Instruction	Avril 2023
Décision :	30 avril 2023
Suivi et valorisation :	Mai 2023

Dossier à remplir en suivant le lien <https://forms.office.com/e/kVmN7gypq0>

Pour toute question, écrire à virginie.choquet@ligueaura-ffr.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Portes Ouvertes

Lycées Académies Régionales



- **ISSOIRE** – Lycée Murat – Portes ouvertes le samedi 18 Mars et détections le mercredi 10 mai
- **CHAMBERY** – Lycée Monge – Portes ouvertes le samedi 25 Mars de 9h à 16H
 - Section d'excellence sportive : [LIEN](#)
 - Dossier sur le site du Lycée : [LIEN](#)
 - Dossier de candidature à déposer pour le 13 Avril 2022
- **VILLEFRANCHE SUR SAONE** – Lycée Louis Armand – Portes ouvertes le samedi 25 mars de 08h30 à 12h00
 - Section d'excellence sportive : [LIEN](#)
 - Tests d'entrée le 5 avril
 - Flyer des tests : [LIEN](#)

Section sportive Collège

- **LAPALISSE** – Collège Lucien Colon de Lapalisse – Test de sélection 10 mai 2023
 - Flyer : [LIEN](#)

Mouvement Olympique et Sportif



Gaëtan PLANCHE-DEFRADE
Chargé de mission Formation et Juridique

06 58 77 47 06 | 04 74 19 16 05
gaetanplanchedefrade@franceolympique.com

68 avenue Tony Garnier - 69 007 LYON
Horaires : du lundi au vendredi 9h-12h / 13h-17h



www.crosauvergnerhonealpes.fr



Message du CROD à l'attention des Ligues et Comités Départementaux de la Région,

Dans le but d'assurer le bon développement du mouvement olympique et sportif sur notre territoire, les objectifs de professionnalisation nous amènent inévitablement à nous adapter à l'évolution constante de notre environnement.

Après l'étude de vos attentes et besoins, en parallèle des problématiques concrètes auxquelles vous pouvez faire face, c'est cette nécessité d'adaptation qui a fait émerger **l'idée d'un projet commun à destination des ligues et comités régionaux sportifs** en Auvergne-Rhône-Alpes.

A ce titre, **en collaboration avec le DLA Auvergne-Rhône-Alpes et l'OPCO Afdas**, nous souhaitons vous proposer **un parcours d'accompagnement collectif** afin de répondre aux enjeux de gouvernance et d'emploi qui ressortent aujourd'hui le plus comme étant des priorités.

*Bénéficiant d'une **prise en charge via l'enveloppe du DLA et le dispositif d'actions collectives de l'Afdas**, ce parcours d'environ 5 jours **s'articulera entre mai et décembre 2023** et alternera temps de regroupements collectifs et suivis individuels personnalisés.*

Dans la limite de 5 structures sportives maximum, chaque binôme élu-salarié identifié comme référent du parcours assistera aux sessions d'accompagnement et sera l'interlocuteur des intervenants sur site, pour la mise en œuvre des différents outils.

⇒ Nous vous invitons donc à noter la date du **3 avril prochain** (de 18h à 19h), pour **un temps de visioconférence** consacré à la présentation plus en détail de ce dispositif.

Également destiné à répondre à vos questions, celui-ci permettra ensuite d'identifier les structures intéressées pour s'engager dans l'accompagnement.

Vous trouverez ci-joint le premier document de synthèse reprenant les grandes lignes du dispositif et son organisation.

Merci de nous faire savoir par retour de mail si vous souhaitez participer à ce webinaire de présentation à : gaetanplanchedefrade@franceolympique.com

Nous vous communiquerons alors le lien de connexion pour accéder à la visioconférence.

Document de Synthèse : [LIEN](#)

Valeurs de la République et Laïcité dans le champ Sportif



La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby, en collaboration avec la F.F.R, la DRAJES AuRA et LABO CITES, est heureuse de vous inviter mardi 9 mai 2023 à son siège à Chaponnay (69) pour une journée de séminaire sur le thème « Les Valeurs de la République et la Laïcité dans le champ sportif ».

OBJECTIFS et PUBLIC CIBLE DU SEMINAIRE

Cette journée régionale s'adresse à toutes les Ligues sportives régionales ainsi qu'à tout acteur intéressé par le sujet (collectivités, associations...). Les objectifs sont de :

- Sensibiliser les participants au principe de laïcité et son application dans le champ du sport
- Donner envie aux participants de travailler ensemble sur le sujet sport et laïcité/citoyenneté/valeurs de la République

INTERVENANTS

- Nicolas CADENE (en visio) directeur adjoint de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) de l'Hérault et ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité.
- Mélissa JARRAR, directrice du CROS Auvergne-Rhône-Alpes
- Florent GAUBARD, formateur au CREPS de Besançon (sous réserve)
- David BUISSON et Guillaume MARTIN, Planet Rugby à Valence
- Un représentant d'un club sportif engagé sur la laïcité en Région Auvergne Rhône Alpes à venir.

PROGRAMME DU SEMINAIRE

- 8h45-9h45 : Accueil des participants et introduction du séminaire
- 9h45-12h15 : Apport de connaissances en table ronde, témoignages de clubs sportifs travaillant sur la laïcité et temps d'échanges
- 14h-15h30 : Ateliers de découverte sur des thématiques liées à la laïcité : il était une fois la laïcité, la laïcité au quotidien, le sens des mots...à partir d'animations ludiques et interactives
- 15h45-16h45 : Ateliers prospectifs « Et si on travaillait ensemble ? »
- 16h45-17h : Conclusion

Une synthèse écrite de la journée sera envoyée aux participants à l'issue du séminaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

Invitation au Séminaire du 09 mai : [LIEN](#)

Inscription gratuite mais obligatoire : [LIEN](#)

Repas sur place compris dans l'inscription

Lutte contre les Addictions

La Ligue AuRA s'engage !

Tabac, drogues, sexe, paris sportifs, alcool et téléphone... Nos clubs sportifs doivent faire face à divers profils d'addicts, de tout âge. Malheureusement, il n'est pas évident d'intervenir lorsque l'on se retrouve face à ces comportements.

C'est pour cette raison que la Ligue AuRA Rugby, en collaboration avec la FFR et le pôle sport de la DRAJES AURA, a fait appel à PAMS SPORT.

PAMS SPORT est un programme de Prévention des Addictions en Milieu Sportif, piloté par le centre d'addictologie du CHU de Clermont-Ferrand (63). Il a pour objectif de contribuer au bien-être sportif et d'améliorer les performances sportives.

Quatre soirées de sensibilisation gratuites sont organisées pour permettre aux acteurs du monde sportif de repérer les conduites à risque et les prévenir. Elles seront menées par Carole BOYER, psychologue au service d'addictologie du CHU de Clermont-Ferrand.

Vous pouvez d'ores-et-déjà vous inscrire à ces soirées qui auront lieu de 19h à 21h dans chaque Maison Ovale de la Ligue.

INSCRIPTIONS : [LIEN](#)

- MO Clermont-Ferrand (63) : 28 mars 2023
- MO Montbonnot (38) : 25 avril 2023
- MO Guilhaum Granges (07) : 16 mai 2023

Le + : Les éducateurs, entraîneurs, préparateurs physiques, kinés et conseillers techniques des clubs sportifs de la Ligue sont également invités à participer gratuitement à deux journées de formation à la prévention et lutte contre les addictions.

Emploi & compétences

Offre : Le Rugby Club Faucigny Mont Blanc Recrute

UN AVENIR POUR LES JEUNES

**REJOIGNEZ
NOTRE CLUB!**

Jeune club ambitieux de Haute-Savoie évoluant en fédérale 3 recherche joueur(s) avec expérience de préférence aux postes clefs (2/8/10/15) mais étudie toutes propositions.



UN AVENIR POUR LES JEUNES

Envoyez vos candidatures
christiangayot74@gmail.com

**REJOIGNEZ
NOTRE CLUB!**

Jeune club ambitieux de Haute-Savoie évoluant en fédérale 3 recherche entraîneur diplômé

- CDD ou CDI
- Rémunération conventionnelle
- Avantages en nature



Envoyez vos candidatures
christiangayot74@gmail.com

Rugby au Cœur

Appel à Projet n°7

Rugby au Cœur a lancé son septième et DERNIER appel à projets. Tentez de bénéficier d'une subvention à hauteur de 70% du budget de votre action, dans la limite de 5000€. Vous et vos clubs avez **jusqu'au 31 mars 2023** pour déposer vos candidatures autour des thématiques suivantes :

- Éducation : Promotion des vertus éducatives à la citoyenneté et à l'éco-responsabilité dans les quartiers défavorisés / QPV
- Handicap – santé : Inclusion de personnes en situation de handicap
- Égalité des chances : Inclusion de population en rupture sociale, promotion de la diversité (lutte contre le sexisme, l'homophobie et le racisme)

Formulaire AP7 : [LIEN](#)

Les candidatures se font toujours en ligne sur la plateforme : [LIEN](#)

RUGBY AU CŒUR

APPEL À PROJETS N°7

CANDIDATURE & SÉLECTION



Date de candidature :

Du 01 novembre 2022 au 31 mars 2023 sur rugbyaucoeur.fr



Documents requis :

- **Formulaire de candidature**
- **Budget prévisionnel détaillé**
- **Grille d'auto-évaluation**



Sélection du Comité d'Engagement :

Courant mai

FINANCEMENT

NOMBRE DE PROJETS À FINANCER :

120



Somme allouée :

Jusqu'à 70% du budget prévisionnel, dans une limite maximale de 5 000 €

CONFIDENTIEL 2

Charte Graphique Ligue AuRA

La Ligue démarre cette nouvelle année avec une nouvelle identité visuelle !

Vous pourrez retrouver sur notre site internet, le nouveau logo de la ligue décliné sous plusieurs formes et dans différents formats ainsi que la nouvelle charte graphique.

Basée sur les mouvements et inspirée de visuels d'événements mondiaux tels que des coupes du monde, ou des jeux olympiques... cette nouvelle identité se veut dynamique et rafraichissante.

Attention :

DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE : Pour toute utilisation du logo de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby, il est nécessaire de demander l'autorisation à Margot HOLAIND – resp. communication, via l'adresse mail communication@ligueaura-ffr.fr.

Par ailleurs, il convient de respecter toutes les règles d'application mentionnées dans la charte graphique téléchargeable ci-contre : [LIEN](#)



Tableau des Tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

Gazettes Juridiques

https://ligueaura.ffr.fr/ligue/publications_officielles/gazette-juridique

Newsletter Rugby Social Club

<https://ligueaura.ffr.fr/rugby-social-club/newsletter-rsc>

AGENDA INSTITUTIONNEL

-  17 & 18 mars : ART2023 – Thonon les Bains (Place de Crête)
-  ~~24 & 25 mars : ART2023 – Lyon (Place Bellecour)~~
-  27 & 28 mars : Formation sensibilisation Addictions – Clermont-Ferrand
-  28 mars : Soirée sensibilisation Addiction – Clermont-Ferrand
-  31 mars : Stage de rentrée des Académies Régionales
-  31 mars & 01^{er} avril : ART2023 – Le Puy en Velay (Place du Breuil)
-  01 & 02 avril : Tournoi Amicale des 6 nations M18 Féminines
-  08 & 09 avril : Finales de secteur Seniors Masculins
-  02 au 09 avril : Festival M18 Féminines à XV
-  11 au 13 avril : Stage d'entrée APER – Chaponnay
-  22 & 23 avril : Demi-Finales Ligue Senior Masculin
-  24 & 25 avril : Journées formation Addictions – Montbonnot
-  25 avril : Soirée sensibilisation Addictions – Montbonnot
-  26 avril : Tournoi Saby – Aix les Bains
-  29 avril : Finales Régionales Ligue Senior Masculin – Stade Matmut de Gerland

NOS PARTENAIRES

